



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Situation économique des éleveurs bovins et réforme de la PAC

Jean-Pierre Butault, Bernard Desbrosses, Jean-Marc Rousselle, Pierre Wavresky

Abstract

Economic situation of beef farms and reform of the CAP

The systems and the economic situation of beef farms are analysed by the data of RICA (1985-1991). The first effects of the reform of the CAP on these systems are then appreciated.

Résumé

Compte tenu du caractère peu rémunérateur de la production de viande bovine, peu d'exploitations sont spécialisées dans cette production. Avant la réforme, les subventions directes jouaient déjà un rôle déterminant dans la pérennité des systèmes spécialisés. La réforme de la PAC risque de pénaliser les éleveurs-engraisseurs, peu extensifs, et laisse entrevoir une amélioration de la situation des éleveurs-naisseur.

Citer ce document / Cite this document :

Butault Jean-Pierre, Desbrosses Bernard, Rousselle Jean-Marc, Wavresky Pierre. Situation économique des éleveurs bovins et réforme de la PAC. In: Économie rurale. N°220-221, 1994. Les revenus agricoles. Session de printemps 1993, 13 et 14 mai, au IAM de Montpellier, organisée par Jean-Pierre Butault, Bernard Delord et Patrick Rio, chercheurs au Département Economie et Sociologie Rurales de l'INRA. pp. 136-139;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1994.4629>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1994_num_220_1_4629

Fichier pdf généré le 08/05/2018

SITUATION ECONOMIQUE DES ELEVEURS BOVINS ET REFORME DE LA PAC

Jean-Pierre BUTAULT, Bernard DESBROSSES, Jean-Marc ROUSSELLE ,
Pierre WAVRESKY (INRA-ESR Nancy, Ivry, SCEES-RICA)

Résumé :

Compte tenu du caractère peu rémunérateur de la production de viande bovine, peu d'exploitations sont spécialisées dans cette production. Avant la réforme, les subventions directes jouaient déjà un rôle déterminant dans la pérennité des systèmes spécialisés. La réforme de la PAC risque de pénaliser les éleveurs-engraisseurs, peu extensifs, et laisse entrevoir une amélioration de la situation des éleveurs-naisseur.

ECONOMIC SITUATION OF BEEF FARMS AND REFORM OF THE CAP

Summary :

The systems and the economic situation of beef farms are analysed by the data of RICA (1985-1991). The first effects of the reform of the CAP on these systems are then appreciated.

LES SYSTEMES DE PRODUCTION DE VIANDE BOVINE A LA VEILLE DE LA REFORME DE LA PAC

Une dissémination de la production de viande bovine

La production de viande bovine reste le fait d'exploitations très diverses et aussi très nombreuses : dans le champ RICA, près de 320.000 exploitations détenant au moins une UGB bovine en 1991, soit 61% des exploitations (contre 450.000 en 1985, soit 70% de l'univers). Elle est souvent associée à d'autres spéculations, le lait, bien sûr, dont elle constitue un produit joint, mais aussi les grandes cultures ou la viande ovine. Dans l'ensemble des exploitations ayant des bovins, la production de viande bovine ne contribue ainsi que pour le quart à la formation de leur produit total.

Les exploitations strictement spécialisées dans la viande bovine sont minoritaires : en 1991, leur effectif atteint à peine 55.000 exploitations, soit moins de 20% du nombre des exploitations ayant des bovins, pour toutefois un tiers de la production de viande bovine. Ce sont surtout des naisseurs et naisseurs-engraisseurs, peu d'exploitations étant strictement spécialisées dans l'engraissement. Ces élevages sont essentiellement implantés dans des régions herbagères, notamment en Bourgogne et en Limousin. Ce caractère herbager correspond à une production extensive : le chargement tourne autour

de 1,3 UGB par hectare de SFP selon les systèmes, la production de maigres et de boeufs étant particulièrement extensive. Compte tenu de la faible valorisation, le produit herbivore par hectare est relativement faible, de l'ordre de 4 à 5000 francs. Ce handicap n'est pas levé par une surface pourtant importante des exploitations (55 ha) et le produit brut total atteint à peine en moyenne 310.000 francs, en 1991.

De leur côté, 57% des naisseurs et des naisseurs-engraisseurs correspondent à des exploitations orientées vers les grandes cultures qui valorisent, sans doute, ainsi, des prairies difficilement retournables. La production est alors aussi extensive que dans les exploitations spécialisées. A l'inverse, l'engraissement, notamment de taurillons, pratiqué également dans des exploitations de grande culture (Ile-de-France, Champagne), donne lieu à des ateliers intensifs, le chargement dépassant alors souvent 2 UGB par ha de SFP.

Les élevages laitiers spécialisés représentent encore, en 91, plus d'un tiers de l'effectif total du champ mais ne concourent que pour 20% à la production de viande bovine (vaches de réforme et veaux de 8 jours). Compte tenu des quotas laitiers, c'est le groupe le plus en déclin depuis 85 (- 45%), année à laquelle ils représentaient près de la moitié des exploitations ayant des bovins. Pour les trois quarts, ces élevages correspondent encore à des exploitations laitières spécialisées. Par rapport aux systèmes-viande, la production apparaît

évidemment très intensive, avec un produit brut herbivore par hectare de SFP de près de 11.500 F. Le produit brut total atteint 450.000 F dans les exploitations spécialisées et 690.000 F dans les exploitations mixtes, lait-cultures ou lait-granivores.

Les quotas laitiers ont également induit le développement des élevages mixtes lait-viande, notamment en Pays de Loire et en Lorraine. Leur contribution au produit viande bovine total se monte ainsi à près du quart en 1991. Le nombre des exploitations à double troupeau laitier et allaitant voit leur effectif multiplié par 1,6 entre 1985 et 1991. Les exploitations laitières qui élèvent des taurillons sans posséder de vaches nourrices se révèlent particulièrement intensives (1,7 UGB et 11.000 francs par ha de SFP). Ceci conduit à des exploitations de grande taille lorsque celle-ci est mesurée par le niveau du produit brut agricole. Il atteint 770.000 F dans les exploitations mixtes lait-viande-culture, soit deux fois et demie, celui des naisseurs-engraisseurs spécialisés.

Tableau 1 : Poids des différents systèmes dans la production de viande bovine en 1985 et 1991 (RICA)

	1985	%	1991	%	Produit bovin
	Nombre	Produit bovin	Nb*100/ Nb en 85	Nombre	
LAIT-					
- spécialisés	33	23,8	58	26,6	16,2
- non spécialisés	12,8	5,9	55	9,8	4,2
LAIT-VIANDE					
- spécialisés	8,9	12,1	122	15,1	18,6
- non spécialisés	5,5	4,8	71	5,4	4,8
NAISSEURS-ENGRASSEURS					
- spécialisés	14,2	28,6	84	16,6	33
- non spécialisés	20,9	20,1	72	20,7	18,5
ENGRASSEURS					
- spécialisés	0,5	1,7	56	0,4	0,8
- non spécialisés	4,3	3,1	91	5,4	3,6
ENSEMBLE	100	100	72	100	100

Tableau 2 : Caractéristiques et revenus des systèmes bovins (RICA 89-90-91)

	LAIT		LAIT-VIANDE		NAIS, NAIS-ENG		ENG	ENS
	Spec	Non spec	Spec	Non spec	Spec	Non spec		
caractéristiques 1991								
SAU (ha)	38	54	51	71	55	57	54	51
% SFP / SAU	82	48	83	47	87	45	26	65
% STH / SFP	49	45	57	58	60	57	51	54
UGB / SFP	1,4	1,5	1,5	1,6	1,3	1,4	1,6	1,4
Produit (milliers francs) (hors produits divers)	416	657	479	724	260	453	565	456
% produit viande bovine	16	7	27	14	81	21	14	23
Produit herb / SFP	11430	11800	9780	10590	4690	4770	7240	8290
revenu (89-90-91)								
RCAI / UTAF (mil francs)	71	77	72	91	56	69	80	71
% subventions/RCAI	14	10	16	10	56	28	15	21
Rev disponible / UTAF	64	73	59	84	41	62	81	63

La viande bovine, une production peu rémunératrice

Si peu d'exploitations sont spécialisées dans la viande bovine, c'est que cette production est peu rémunératrice et la spécialisation dans cette production, pour certains producteurs, est sans doute une contrainte imposée par les milieux. Chez les naisseurs, naisseurs-engraisseurs spécialisés, le revenu courant avant impôts (RCAI) et le revenu disponible par travailleur familial (moyenne 89-90-91) atteignent respectivement 56.000 F et 41.000 F alors que dans les autres groupes ces revenus varient entre 69.000 et 91.000 F pour le premier, entre 59.000 et 84.000 F pour le second. Ils sont d'ailleurs d'autant plus élevés que les exploitations sont moins spécialisées dans la viande bovine. Compte tenu de la longueur des cycles de production, les systèmes allaitants souffrent des mêmes handicaps pour la rémunération du capital :

celle-ci (RCAI / actif total) n'est ainsi que de 6% dans ces systèmes (contre 10%, par exemple, dans les exploitations laitières).

Ces maigres résultats sont obtenus alors que les systèmes allaitants bénéficient déjà d'importantes aides directes. Celles-ci constituent d'ailleurs une condition de survie de ces systèmes, leur part dans le RCAI se montant à 56% en moyenne en 1989-90-91 et à 71% pour le seul exercice 1991.

Une stagnation des revenus, entre 1985 et 1991, malgré des gains de productivité

Dans l'échantillon constant du RICA 86-91, les systèmes allaitants spécialisés constituent le groupe le plus stable : 9 exploitations sur 10 qui appartenaient à ce groupe en 85 le sont restés en 91, ce taux étant beaucoup plus faible dans les autres systèmes. Ceci souligne les marges étroites

dont disposent les éleveurs spécialisés en viande bovine pour se reconvertir, malgré la faible rentabilité de la production. Leur situation relative s'est d'ailleurs plutôt détériorée entre 86 (85-87) et 90 (89-91), le RCAI baissant légèrement en valeur réelle et le revenu disponible enregistrant une plus faible hausse (+5% pour la période) que l'ensemble des exploitations ayant des bovins (+11%).

Dans les systèmes allaitants spécialisés, comme dans l'ensemble du champ, une certaine croissance a été réalisée du fait, notamment, de l'augmentation de la surface des exploitations (+16% de 85 à 91). Selon l'évolution du produit agricole et du prix de la viande bovine, le volume de la production aurait ainsi augmenté de 13%, ce qui correspond aussi, également, à l'augmentation de la productivité du travail, la main d'œuvre restant quasiment stable. On voit, par contre, une relative extensification de la production par rapport à la surface, ce que confirme une baisse légère des chargements.

La baisse du prix de la viande annule la croissance de la production et le produit hors subvention reste stable en valeur réelle. Les charges, par contre, progressent du fait de l'évolution de leur prix et de la croissance de la production. Comme on l'a vu, le relatif maintien des revenus ne tient qu'au bond considérable des subventions.

Tableau 3 : Evolution des revenus dans les systèmes allaitants spécialisés et pour l'ensemble des exploitations ayant des bovins (Echantillon constant du RICA 85-91)

	Syst allait. spec.	Ensemble
1991 * 100 / 1985		
SAU	116	116
UGB / ha SFP	96	97
UGB herb	113	113
Subvention (francs 91)	225	268
(89-90-91) * 100 / (85-86-87) (Francs 91)		
Produit hors subv	100	106
Charges courantes	105	107
RCAI	97	109
Revenu disponible	105	111

Dans les autres systèmes, les revenus évoluent plus favorablement - soit grâce à un meilleur maintien des prix, notamment pour les systèmes laitiers - soit compte tenu d'une croissance foncière très forte, ce qui est le cas souvent des exploitations où les cultures dominent. Le revenu tend, par contre, plutôt à se dégrader chez les éleveurs mixtes lait-viande (y compris ceux issus des laitiers spécialisés) qui bénéficient de moins de subventions que les éleveurs spécialisés en viande bovine.

SYSTEMES BOVINS ET REFORME DE LA PAC

Une réforme plus favorable aux naisseurs-engraisseurs qu'aux engraisseurs

D'après les résultats de la simulation, l'EBE (excédent brut d'exploitation) des éleveurs baisse de 2% entre 92 et 96, pour s'établir à 174 000 F. La baisse des charges de 3% ne compense pas celle des ressources, de 3%. Cette dégradation provient d'une décroissance du prix des produits et d'un gel moyen de 12% des terres consacrées aux céréales, oléagineux et protéagineux (COP).

Les groupes sont très diversement touchés par la réforme : si, tous degrés de spécialisation confondus, l'EBE des laitiers spécialisés, des éleveurs "mixtes" et les naisseurs reste à peu près stable en valeur nominale, celui des engraisseurs chute et rejoint celui des naisseurs. De plus le résultat des producteurs spécialisés, au sein de chaque groupe, se rapproche de celui des non spécialisés. Ainsi, les naisseurs spécialisés, dont les résultats baissaient avant la réforme, bénéficieraient d'une importante bouffée d'oxygène.

Les divergences d'évolution de prix expliquent en partie ces évolutions contrastées : le lait est relativement peu pénalisé tandis que la baisse du prix des céréales est sensible (-32,5%) entre 92 et 96. Ces céréales sont une part importante du produit des engraisseurs. De plus, ils gèlent plus de 14% de leur surface COP, contre 12% en moyenne.

Tableau 4 : Projection des produits, des charges et de l'EBE des producteurs de viande bovine (millier de francs)

	EBE		PRODUITS		CHARGES*	
	1996	96/92 %	1996	96/92 %	1996	96/92 %
LAIT						
spécialisés	184	+3	453	0	269	-2
non spécialisés	207	-4	610	-5	403	-5
LAIT-VIANDE						
spécialisés	213	+5	541	0	328	-3
non spécialisés	244	-11	770	-6	526	-3
NAISSEURS-ENGRAISSEURS						
spécialisés	132	+11	321	+5	189	+2
non-spécialisés	142	-13	453	-6	311	-2
ENGRAISSEURS	140	-21	577	-9	437	-5
ENSEMBLE	174	-2	484	-3	310	-3

* charges courantes hors amortissements et frais financiers

Ces baisses de ressources sont inégalement compensées par les subventions qui atteignent en moyenne 71 000 F en 1996, soit plus de deux fois leur montant de 1992. Ce sont les engraisseurs et les producteurs mixtes peu spécialisés qui bénéficient des plus fortes "subventions végétales". Mais leur progression est relativement faible pour les engraisseurs, importants producteurs d'oléagineux,

produits bénéficiant dès 1992 des aides. En ce qui concerne les "subventions animales" (primes aux vaches allaitantes, aux bovins mâles, aux ovins, primes à l'herbe), ce sont les naisseurs, propriétaires de vaches allaitantes, qui en profitent le plus. En outre, ils bénéficient de la plus forte prime à l'herbe, due à un chargement à l'hectare modeste : 1,4 UGB contre 1,9 pour les mixtes.

Les engraisseurs et, a fortiori, les laitiers perçoivent relativement peu de "subventions animales". Les engraisseurs risquent donc, de par la baisse des prix de leur production végétale et la faiblesse du poids de leurs subventions, de voir leurs ressources chuter. D'après la simulation, cette diminution serait de 9%, alors qu'elle resterait limitée à 5 ou 6% pour les non spécialisés des autres groupes, et qu'elle se transformerait en progression, grâce aux primes, pour les naisseurs spécialisés.

Une diminution modérée des charges

Les charges courantes hors amortissement et frais financiers baissent en moyenne de 3%. L'économie réalisée sur les charges grâce au gel de terre ne serait que de 6%, notamment à cause d'un accroissement de leur prix estimé à 10%. La suppression du prélèvement de coresponsabilité sur le lait réduit quasiment de moitié les taxes professionnelles des laitiers et des mixtes. La baisse du prix des aliments est légèrement plus importante chez les engraisseurs, du fait d'une plus grande utilisation de concentrés. Compte tenu de l'augmentation des autres charges (réparation du matériel, frais de personnel ...) l'ensemble des charges baisse peu. L'avantage des engraisseurs est

minime (-5% contre -3% en moyenne) et ne peut compenser la lourde chute de leur produit.

La réforme de la PAC tend ainsi à revaloriser les systèmes-viande par rapport aux systèmes végétaux, ceci du moins si on raisonne à structure constante. Les adaptations possibles sont en fait plus importantes dans les systèmes végétaux, soit par la modification de l'assolement, soit par l'économie de charges induite par les gains de productivité. On n'a pas pris en compte, en outre, l'augmentation probable de la surface des exploitations dont on a vu l'effet déterminant dans le passé.

METHODOLOGIE

L'étude s'appuie sur un dépouillement des échantillons annuels et constant du RICA entre 1985 et 1991. Une typologie des élevages (lait, lait-viande, naisseurs-engraisseurs, engraisseurs) a été construite à partir d'une décontraction préalable des UGB bovines. Dans sa version initiale (CF la communication à la SFER), elle était plus fine que celle qui est présentée dans cet article (distinction de la production de veaux, de maigres, de taurillons, de boeufs).

La projection des résultats économiques (EBE) en 1996 est faite à structure constante, c'est à dire en supposant inchangés les systèmes de production. Elle est effectuée, en valeur nominale, en prenant en compte les différents aspects de la réforme de la PAC. Les autres hypothèses sont : une baisse du prix des aliments différenciée selon leur composition, une hausse de 10% du prix des autres consommations intermédiaires (ce qui est sans doute exagéré, notamment pour les frais de culture) et une stagnation des fermages.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

LIENARD G., LHERM M., BEBIN D. (1991). - La crise de l'élevage bovin. In INRA - Sciences Sociales, n° 6.

STRAUSS J.P. (1992). - La viande bovine, une activité spécialisée peu rémunératrice. In *Les cahiers d'Agreste*, n° 12, p.25-46.

INRA SCIENCES SOCIALES.- Réforme de la politique agricole commune et systèmes de production. *Actes et Communications*, n°10, Journée d'Etude, Grignon, 30 juin 1993.